

/R.Ph./
Résidence du Ruanda
Territoire de Kibungu

Kibungu, le 8 décembre 1955.-

N° 2655/Fin.

Objet :

Taxes hangars semences.-



A Monsieur l'Administrateur de Territoire
à
KIBUNGU.-

Monsieur l'Administrateur,

Suite à votre lettre 2594/Fin. du 28/11/1955,
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les taxes
Hangars Semences 1954/1955 n'ont pas été perçues par moi,
parce que à ce jour je n'ai reçu aucun ordre de Monsieur
l'Administrateur de Territoire de les percevoir.

N'ayant fait aucune démarche pour les percevoir,
je ne puis vous renseigner s'ils refusent oui ou non.

Le Comptable Territorial 923,
J. Hovybergus.,